

## **COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 9 AVRIL 2020**

Chaque direction a dans un premier temps fait un point sur la situation sanitaire.

**Pour la Direction des Douanes** : aucun agent testé positif COVID, 3 cas de quatorzaine ont été recensés.

### **LA SITUATION À LA DDFIP 64**

La directrice nous a indiqué que 5 agents étaient actuellement infectés ou suspectés COVID, et que 3 étaient en quatorzaine.

Nous avons eu des nouvelles rassurantes du collègue hospitalisé. Il va mieux et a pu retrouver son domicile.

Concernant la situation des effectifs dans les services, la direction nous a communiqué les éléments suivants :

540 agents de la DDFiP 64 participent au Plan de Continuité d'Activité.

#### **Pour la journée du 8 avril 2020 :**

176 agents étaient présents physiquement dans les services, 56 étaient en télétravail, 52 absents pour garde d'enfant et 11 travaillaient à domicile sans équipement.

La dotation de masques arrivée à la DDFiP 64 a été distribuée aux trésoreries hospitalières et une petite partie a été envoyée à la TPM de Bayonne et à la direction pour les collègues de l'informatique. Tous les collègues en contact avec le public devraient très rapidement en bénéficier.

Des gants de protection ont également été commandés ainsi que du spray désinfectant.

**Nous rappelons qu'il est indispensable que chaque agent en présentiel bénéficie d'un ordinateur et d'un téléphone dont il est le seul utilisateur.**

Pour les postes partagés par les collègues, notamment ceux dédiés à la comptabilité ou à la boîte mail du service, la direction locale envisage d'acheter du film alimentaire qui servirait à recouvrir les claviers informatiques.

Un nettoyage complémentaire des locaux a pu être fait à St Jean Pied de Port mais pas à Oloron où les chefs de services n'ont pas jugé utile de faire remonter les demandes des agents.

La direction veille quotidiennement à la mise en place du Plan de Continuité d'Activité dans les services (PCA).

Les représentants du personnel s'étaient inquiétés ces dernières semaines du nombre d'agents présents dans les trésoreries hospitalières de Pau et Bayonne.

La direction nous a indiqué que leur PCA était dorénavant étudié quotidiennement afin d'ajuster le présentiel aux consignes de sécurité.

Un planning sur 15 jours a été mis en place, il garantit un taux de présence des agents n'excédant pas 50 %.

Ce CHS s'est tenu en audioconférence dans des conditions techniques pas toujours optimales.

Pour cette raison, les représentants CGT avaient envoyé un certain nombre de leurs questions par mail.

### **LES DIFFICULTÉS LIÉES AU CONFINEMENT**

*- Suite au confinement, beaucoup de collègues isolés commencent à souffrir de la solitude.*

*Il semblerait que pour des raisons de responsabilité il leur est impossible d'exercer des missions de bénévolat lorsqu'ils sont en autorisation d'absence.*

*Si oui, pour autant, peuvent-ils exercer ce genre d'activité en dehors des heures de bureau?*

La direction nous a indiqué qu'elle interrogeait la DG sur ce point mais nous a confirmé que les agents en autorisation d'absence étaient libres en dehors des heures de bureau.

Elle nous a également rappelé qu'une cellule de soutien psychologique assurant un service totalement anonyme et confidentiel pour tous les agents de la DGFIP est joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7 au 0805 230 809.

*- Toujours suite à ce confinement, les chefs de service d'agents en autorisation d'absence, et donc non équipés pour le télétravail, cherchent souvent à récupérer l'ensemble des données personnelles des agents : adresses mail personnelles ainsi que leurs coordonnées téléphoniques fixe et mobile.*

*Nous pouvons comprendre que les agents, même en ASA, doivent se tenir informés.*

*Toutefois, ces demandes nous paraissent abusives et contraires au respect de la vie privée des agents.*

*Des solutions existent pour concilier ces différents impératifs. Ainsi, par exemple, dans le cas de l'envoi de la note de campagne IR ne serait-il pas possible de la diffuser sur Ulysse 64 pour éviter ce genre de demande?*

*Sinon, si des agents sont remis en position de travail, il convient de leur fournir un accès à leur boîte mail professionnelle.*

Réponse de la direction : de nouvelles habilitations pour accéder aux boîtes professionnelles ainsi qu'une nouvelle dotation d'ordinateurs portable vont être déployées pour les agents confinés. La direction veillera à ce que les chefs de service n'abusent pas des données personnelles des agents y compris après la période de confinement.

### **LE DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE IR**

*- Concernant le démarrage de cette campagne IR, certaines directions locales ont déjà fait remonter à la DG la nécessité de ne pas engager la campagne avant la fin du confinement.*

*Qu'en est-il pour notre département?*

*Les collègues des SIP mais également du Centre de Contact s'inquiètent fortement de cette période à venir.*

*Quelles sont les mesures actuellement envisagées pour garantir la sécurité de l'ensemble de nos collègues?*

*Nous ne laisserions pas faire s'il s'avérait que la DDFiP 64 accélérât le processus de retour en présentiel dans les services sans que les conditions sanitaires soient assurées ( gel, masque, distanciation physique ).*

Réponse de la direction : la campagne IR débutera bien en période de confinement et se fera au moins dans un premier temps sans accueil physique.

Les agents des SIP, du Centre de Contact et des PCRPs seront mobilisés pour répondre aux questions des usagers par mail ou téléphone uniquement, puisque l'accueil physique est dans un premier temps fermé.

D'autres services pourraient être sollicités selon les besoins.

Le taux de présentiel dans les services se fera dans le respect des règles sanitaires: distanciation physique des agents, attribution de masques de protection, dotation suffisante de gel hydroalcoolique et ménage renforcé.

Une audioconférence locale dédiée à ce sujet se tiendra le vendredi 17 avril.

#### **LA GESTION DES CONGÉS POSÉS DANS SIRHIUS**

*- Concernant les congés, la DG a clairement exprimé qu'un chef de service pouvait dévalider des congés validés pendant le confinement, comme cela s'est déjà passé dans de nombreuses directions. Quelle est donc aujourd'hui votre position sur ces congés ainsi que sur les congés posés mais non encore validés?*

Après intervention de l'ensemble des organisations syndicales, la directrice semble prête à étudier au cas par cas la situation des agents. Nous avons fait remarquer que la solution qui consiste à accepter les demandes d'annulation des congés posés pendant le confinement relevait du bon sens et qu'il était inutile dans ce contexte de créer un point de blocage sur cette question.

La directrice en a pris acte et nous espérons avoir une réponse positive de sa part lors de la prochaine audioconférence.

De même, on ne peut demander à un collègue en autorisation d'absence de participer à un travail pour la DDFiP 64. Afin de régulariser cette situation, certains chefs de service ont positionné en télétravail des collègues confinés à qui on demande de se former ou bien de prendre connaissance de la note de campagne IR. Cette situation doit être harmonisée pour l'ensemble des agents et les représentants CGT interviendront à nouveau auprès de la direction sur ce sujet.

#### **> Le remboursement des frais de repas :**

Un décret signé le 7 avril 2020 permettra aux collègues privés de restauration administrative depuis le 16 mars 2020, de bénéficier d'une indemnité repas lors de leur présence dans les services.

Les modalités de versement restent encore floues et doivent faire l'objet de discussions avec nos représentants nationaux. En effet le ministère demande à ce jour un justificatif d'achat pour les repas concernés. Ce point sera éclairci lors des prochaines audioconférences nationales.

#### **> La diffusion du tableau des mutations reportée :**

La diffusion du mouvement des mutations est reportée à une date encore inconnue à ce jour mais n'interviendra pas avant plusieurs semaines.

---

**SIÈGENT POUR LA CGT FINANCES**

**DDFiP 64** : Anne SEGUIER, Eric MANRY

**DOUANES** : Marie-Angèle COIGDARRIPPE, Laurent LONDAIZ